

TU PEUX Savoir

Pôle 9 Ouest EPFCL

ÉVÉNEMENT DRAMATIQUE ET/OU TRAUMATIQUE

Auteur : Rosa Guitart-Pont

Date de parution : 26 août 2026

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/evenement-dramatique-et-ou-traumatique/>

Référence :

Rosa Guitart-Pont, Événement dramatique et/ou traumatique, in *Revue Tupeuxsavoir* [en ligne], publié le 26 août 2026. Consulté le 27 août 2026 sur <https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/evenement-dramatique-et-ou-traumatique/>

Distribution électronique pour tupeuxsavoir.fr. Tous droits réservés pour tous pays. Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent article, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Événement dramatique et/ou traumatique

**Intervention prononcée lors de la journée de clôture du Collège de Clinique
Psychanalytique de l'Ouest, à Rennes, le 14 juin 2025**

L'usage du terme traumatisme, qui vient du grec *τραῦμα* (*trauma*) et qui signifie « blessure », est assez récent, puisqu'il n'est apparu dans le vocabulaire français qu'à la fin du XIXe siècle. On l'utilise aujourd'hui à tout va pour signifier qu'un événement nous a impacté, sans faire toujours une distinction qui me paraît pourtant essentielle : il y a des blessures qui résultent d'un événement dramatique, mais qui finissent par cicatriser, et il y a des blessures qui restent ouvertes. Cette absence de cicatrisation se manifeste par une remémoration répétitive de l'événement dramatique auquel se rattachent des affects, ce qui empêche de ranger l'événement dans l'armoire à souvenirs. Cette hypermnésie aussi envahissante que angoissante est due au fait que l'événement en question n'arrive pas à s'inscrire dans les processus de la représentation et de la pensée. Ce qui revient à dire que le réel de cet événement ne trouve pas son répondant dans le symbolique. C'est pourquoi on peut assimiler l'impact de cet événement à un moment de forclusion, au sens du non-inscriptible. En nous servant du néologisme lacanien (introduit dans le séminaire XXI, *Les non-dupes-errent*), on peut alors dire que, lorsqu'à la place de l'inscription d'un événement dramatique dans un discours, il y a un trou, il s'ensuit un « *troumatisme*¹ ».

On peut dès lors réserver la qualification d'événement traumatique aux effets de ce *troumatisme*, ce qui nous permet de le distinguer d'un événement dramatique, au-delà de ce qu'ils ont en commun. Les deux événements sont sources de souffrance, mais l'événement traumatique ajoute à la souffrance un sentiment d'effroi, de déboussollement, dû à l'absence de symbolisation. Les événements traumatisants sont divers et variés, mais ils ont souvent à voir avec le réel du sexe et de la mort. Ils peuvent être graves, comme un viol ou une menace de mort, mais ils peuvent parfois être plus anodins. Autant dire que ce qui spécifie le trauma, ce n'est pas l'événement en soi, mais la façon dont le sujet le perçoit et l'assimile... ou pas.

Ainsi, un même événement peut être vécu comme un drame pour certains et comme un trauma pour d'autres. Cela dépend des ressources symboliques du sujet pour y faire face. On est parfois étonné de constater les ressources de tel ou tel sujet pour tenir le coup, après avoir subi un dommage grave et on est tout aussi étonné de constater comment parfois une simple phrase peut faire perdre tous ses moyens à celui à qui elle est adressée. Ceci laisse

entendre que le trauma peut avoir lieu, même lorsque l'événement n'a, en soi, rien de dramatique.

Les ressources symboliques du sujet s'appuient, pour une part, sur les constructions des discours sociaux et pour une part sur ses constructions psychiques, à commencer par le fantasme.

L'assurance du fantasme

Dans *L'époque des traumatismes*, Colette Soler avance que le fantasme est pour le sujet une assurance contre le réel, dans le sens qu'il lui assure de ne rencontrer jamais que ce qu'il attend². Ce qui est une autre façon de dire que le sujet interprète la réalité (et le réel) à travers son fantasme. Et c'est bien parce que cette interprétation fantasmatique donne du sens, qu'elle peut éviter le déboussolement du sujet, lorsqu'il se confronte à un réel, qui en lui-même n'a pas de sens. Il ne faut évidemment pas en déduire que les sujets traumatisés n'ont pas de fantasme. Il est plus juste d'en conclure que l'effroi qui saisit le sujet suite à l'effraction d'un réel peut parfois ébranler l'assurance qu'il tire de son fantasme, et le laisser du coup sans recours, soit sans mots pour le dire et sans images pour le représenter.

Il ne faut pas non plus conclure que lorsqu'on souligne que le fantasme peut protéger du traumatisme, on fait l'éloge du fantasme. Pour mieux saisir ce dont il est question, je vais me référer à un cas clinique. Lors d'une séance, une jeune fille évoque, sans trop s'y attarder, le souvenir d'une soirée festive, qui, dit-elle, s'était mal finie, puisqu'elle avait été violée par deux fêtards un peu trop alcoolisés. Alors qu'elle passe très vite à autre chose, je l'interroge sur cet événement dont elle ne m'avait jamais parlé et qui avait eu lieu bien avant qu'elle commence son analyse. « Je n'ai pas été très surprise que cela m'arrive, dit-elle, car ces trucs-là n'arrivent qu'à des gens comme moi. » À ma demande, elle explicite ce qu'elle entend par « des gens comme moi ». « Ce qui décide les violeurs à choisir telle ou telle proie, précise-t-elle, c'est la faiblesse qu'ils lisent dans ses yeux. Ils savent alors qu'ils peuvent y aller. » Je passe sur les détails qu'elle évoque avant de finir par dire, dans une sorte de *mea culpa* : « Une femme faible comme moi ne peut être qu'abusée. » Si elle n'a pas été traumatisée par ce viol, c'est parce qu'elle y a tout de suite donné cette interprétation fantasmatique. Cela ne veut pas dire qu'elle n'a pas souffert de son agression, mais il n'y a traumatisme que lorsque l'événement subi n'est pas inscriptible dans un discours. Ce qui n'était pas son cas.

Cet exemple nous montre la complexité du fantasme : d'un côté, il est une assurance contre le réel qui fait effraction, du fait qu'il permet de lui donner un sens, évitant du coup que le sujet soit déboussolé. « Je n'ai pas été très surprise », dit la jeune fille en question. Mais de

l'autre côté, l'assurance du fantasme n'est pas toujours rassurante, ni agréable à vivre au quotidien. Le fantasme paradigmatique de Freud « On bat un enfant » en est un exemple. De même, le fantasme de cette jeune femme qui pourrait s'énoncer par « On abuse d'une femme », la condamnait à se percevoir comme l'inévitable proie des prédateurs. Je reviendrai tout à l'heure sur la traversée du fantasme dans son analyse.

Discours social unifiant

Pour ne pas être déboussolé face à un événement du réel, le sujet peut également s'appuyer sur les discours qui règlent les liens sociaux, avec le Un unifiant des significations et des idéaux communs. Or, force est de constater que les discours actuels ont perdu de leur force, du fait qu'ils sont moins unifiés et unifiants qu'autrefois. Ce qui rend le sujet contemporain plus « traumatisable » qu'auparavant. On peut dire en effet que lorsque le Un unifiant perd de sa consistance, il y a des trous de sens et le réel devient insupportable. Troumatisme donc.

Ceci nous invite à interroger les avantages et les inconvénients de ces discours unifiants. L'avantage, c'est qu'en produisant des significations stables et partagées par tous, ils servent de boussole commune, en évitant que les sujets soient décontenancés par les effractions du réel. On voit donc comment ces discours ont la même fonction que celle du fantasme : ils protègent du réel, en le couvrant de sens. Et, comme le souligne Lacan, tout sens est du semblant, voire tout sens est délirant. Le désavantage, c'est que cette identification aux valeurs et aux idéaux communs s'accompagne souvent du refoulement de ce que le sujet a de plus réel et de plus singulier, à savoir son mode de jouissance pulsionnelle. Or, la division entre l'idéal et la pulsion est une des causes principales de la souffrance du sujet.

Les effets de cet avantage et de ce désavantage se traduisent souvent par une oscillation entre une révolte contre ce discours commun auquel on se sent assujetti, même s'il nous protège, et un sentiment de manque de repères, lorsque ce discours commun est mis à mal. Cette oscillation s'observe tant au niveau individuel qu'au niveau collectif. Concernant ce dernier, on ne peut en effet que constater les oscillations entre des politiques contestataires et revendicatrices de liberté, et des politiques répressives et dictatoriales. Ces oscillations - collectives ou individuelles - ne font que rappeler que, à l'origine, l'être parlant n'a le choix qu'entre l'angoisse de son manque-à-être : « que suis-je ? » et l'aliénation aux signifiants « dictatoriaux » qui viennent de l'Autre du langage. Le risque, qui est donc toujours sous-jacent, c'est que, se révoltant contre ce qui l'aliène, le sujet perde la boussole et se confronte soit au manque de repères originel, soit à un réel hors sens qui le désubjective. Si, comme le dit Lacan, le réel est impossible à supporter, c'est précisément parce qu'il

désubjective. Ce qui signifie que le sujet ne sait pas comment se situer.

Pour illustrer l'ambivalence des effets produits par un discours social consistant et unifiant, on peut se référer au discours religieux, lorsqu'il était au zénith dans nos sociétés. En énonçant le Bien et le Mal, et en indiquant donc ce que l'on devait faire ou ne pas faire, ce discours servait de boussole commune. Et, cerise sur le gâteau, il offrait une compensation à tous les malheurs d'ici-bas, en promettant le bonheur absolu dans l'au-delà. Autant dire que cette promesse d'un futur heureux permettait de mieux tolérer les épreuves malheureuses du présent. Évidemment, ce futur heureux nécessitait qu'on se comporte convenablement ici-bas, en suivant les commandements divins. Or, comme ceux-ci n'étaient jamais totalement respectés, puisqu'ils allaient à l'encontre de certains désirs, le sentiment de culpabilité n'était jamais trop loin. Ambivalence, donc, des effets de ce discours, puisqu'il promettait un bonheur absolu, en même temps qu'il menaçait le sujet de ne pas l'atteindre s'il était fautif. C'est d'ailleurs d'une faute dont témoigne le mythe du péché originel.

À côté du discours religieux, il y avait les discours politiques, qui, se basant sur un certain nombre d'idéaux, faisaient l'éloge de la vertu et de la gloire, ce qui pouvait encourager à accomplir des actes héroïques, même au péril de sa propre vie. Faute de ces discours collectifs qui faisaient lien et qui donnaient sens au réel de la vie et de la mort, le sujet contemporain se trouve plus seul pour faire face aux aléas de la vie. Ce qui explique qu'il soit plus « traumatisable » qu'auparavant.

Du discours compensatoire à la compensation financière

Néanmoins, si notre époque se montre assez radine concernant la production de discours collectifs, elle se montre plutôt généreuse concernant les compensations financières offertes aux sujets traumatisés. Ces compensations financières, qui viennent à la place d'un discours structuré, témoignent de quelques variables propres à l'idéologie implicite au capitalisme de l'époque. Mais elles témoignent également d'un invariant transhistorique.

Une des variables, c'est que le capitalisme offre une compensation financière ici-bas, là où le discours religieux offrait une compensation spirituelle dans l'au-delà. Une autre variable concerne la position du sujet. En attribuant la perte du Paradis au péché originel d'Adam et Eve – dont nous avons hérité – la religion mettait la faute du côté du sujet. Du coup, pour regagner le Paradis perdu, il fallait que le sujet y mette du sien. Et une des façons de se racheter était d'assumer les événements malheureux, qui à l'instar de l'Apocalypse biblique pouvaient être interprétés comme une épreuve, voire comme une pénitence divine imposée aux pécheurs.

À l'opposé de ce discours, les indemnisations financières faisant suite à un événement malheureux, propres au capitalisme, font du sujet une victime qui non seulement n'y est pour rien dans le malheur qui l'accable, mais mérite réparation. On est donc passé de l'idéologie du sujet coupable qui doit se racheter à celle du sujet victime qui mérite réparation.

Il est intéressant de souligner que nombre de psychothérapies actuelles témoignent de cette idéologie sous-jacente, puisqu'une de leurs visées consiste à déculpabiliser les sujets. Remarquons également que cette déculpabilisation s'accorde fort bien avec un certain discours neuroscientifique, qui signifie implicitement que le sujet n'y est pour rien dans les symptômes dont il souffre, puisqu'il n'est que la victime d'un dysfonctionnement organique cérébral.

En fait, ce discours, en faisant du sujet « un innocent », le réduit à un pur objet déterminé par le fonctionnement organique. Autant dire que ce traitement scientifique implique ce que Lacan appelait la forclusion du sujet.

Doit-on en conclure que l'idéologie victimaire actuelle équivaut à une revendication de la forclusion du sujet ? En posant cette question, je ne minimise évidemment pas la souffrance des victimes d'un événement dramatique ou traumatique. Ce que je questionne, c'est la tendance contemporaine à revendiquer que le sujet n'y est pour rien dans les malheurs qui l'accablent. Or, même lorsque le sujet a subi une agression ou vécu un événement dramatique, il y est pour quelque chose, dans le sens qu'il assimile cet événement avec ses moyens à lui. Et c'est précisément quand le sujet perd ses moyens, quand il n'y est donc pour rien, qu'il y a forclusion.

Il convient par ailleurs de préciser que la revendication victimaire actuelle est loin de se réduire aux sujets ayant subi une agression ou un dommage réel. Toute difficulté ou mal-être a tendance aujourd'hui à être interprété comme l'effet d'un dysfonctionnement familial, amical, amoureux, social ou culturel, qualifié de traumatique. Ce dysfonctionnement fait donc du sujet une victime, puisqu'il met la faute du côté de l'autre. C'est cette revendication victimaire qu'évoquent implicitement les auteurs du livre *L'empire du traumatisme*³, lorsqu'ils avancent que le diagnostic le plus convoité aujourd'hui est le « trouble de stress post-traumatique (PTSD) ».

En soulignant cette revendication victimaire actuelle, je ne nie évidemment pas qu'il y ait des rencontres malheureuses et des partenaires toxiques. Je mets juste l'accent sur le fait que cette tendance actuelle à attribuer la cause de tous nos malheurs à un partenaire ou à un événement **traumatique** équivaut à croire que tout malheur est contingent et peut donc

être évité. Freud n'y a pas échappé, puisqu'à ses débuts, il croyait que le symptôme hystérique était la réminiscence d'un traumatisme causé par une atteinte sexuelle réellement subie dans l'enfance. Comme on le sait, il a fini par mettre en question sa théorie. C'est ainsi qu'en 1897, il écrit à Fliess : « Je ne crois plus à ma neurotica. » Néanmoins, malgré ses divers remaniements théoriques, Freud n'a jamais abandonné complètement la causalité traumatique de la névrose. Ce qu'il a changé, c'est sa conception du traumatisme. Il finit en effet par concevoir le traumatisme infantile, non pas comme l'effet d'un abus sexuel réellement subi, mais comme une réaction à la jouissance et aux fantasmes sexuels refoulés. Cette nouvelle conception s'accorde avec l'inversion théorique effectuée en 1925 dans *Inhibition, symptôme, angoisse*, où il avance : « C'est l'angoisse qui produit le refoulement, et non pas comme je l'ai pensé jadis, le refoulement qui produit l'angoisse. » À partir de ce moment-là, il peut concevoir l'angoisse comme l'affect du réel, même s'il ne le formule pas comme ça. Il évoque plutôt « ce qui est inassimilable à la réalité psychique ». En termes lacaniens, on pourrait dire que Freud finit par s'apercevoir que c'est l'effraction de la sexualité qui est en elle-même traumatisante, lorsqu'elle n'est pas prise en charge par le symbolique.

Freud considérerait également qu'il y avait traumatisme lorsque la compulsion de répétition ré-évoquait sans cesse l'événement douloureux, mettant ainsi en échec le principe de plaisir. Quant à Lacan, il a fait de la répétition un des quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse. En nous appuyant sur la façon dont il écrit *re-pétition*, qui met l'accent sur *pétition*, on peut alors dire que la *re-pétition* est une demande. Plus précisément, ce qui se dit dans la *re-pétition* demande à être symbolisé.

Enfin, grand pas capital, l'enseignement de Lacan nous permet de différencier les traumatismes événementiels qui sont conjoncturels et donc évitables et les traumatismes structuraux qui, eux, sont universels et inévitables. Le traumatisme structurel de base étant la castration symbolique imposée par le langage. Or, attribuer la cause de tous nos malheurs à une situation ou à un événement traumatique, comme on a tendance à le faire aujourd'hui, c'est croire, comme je l'ai dit, que tout malheur est contingent et donc évitable. C'est par la même occasion vouloir ignorer qu'il y a un malheur inévitable dû au traumatisme structurel. Cela nous ramène à l'invariant transhistorique dont je parlais tout à l'heure. En effet, quelles que soient les variables idéologiques de l'époque, ce qui ne varie pas, c'est la difficulté du sujet à assumer ce manque structurel. Ainsi, qu'on mette la faute du côté de l'autre ou qu'on se l'attribue religieusement à soi-même, cela nous permet de croire que, puisque la faute est contingente, le manque aurait pu être évité.

Or, merveille ou astuce du langage, le mot « faute » signifie à la fois : manque, péché (donc transgression) et erreur. En jouant avec cette polysémie, on pourrait alors dire que la faute

- au sens de l'erreur - dont l'être parlant est coupable, c'est de croire qu'il peut transgresser la loi du langage et éviter ainsi le manque structurel. Si cette erreur est celle du sujet en général, elle peut parfois être accentuée lorsque le sujet a subi un dommage réel. Cela m'évoque les propos d'un collègue, qui travaillait dans une institution accueillant de sujets handicapés. Il soulignait comment le fait que ces sujets souffrent de manques réels (manque d'un membre par exemple), rendait extrêmement difficile la possibilité d'assumer que certains de leurs malheurs étaient dus au manque symbolique. Leur interprétation étant que sans ce manque réel, ils n'auraient manqué de rien. Leur manque réel était donc une difficulté supplémentaire pour assumer le manque de la castration symbolique. C'est à cette même difficulté que peuvent se confronter certaines victimes d'un événement dramatique. Ainsi, le fait d'avoir subi un dommage réel et conjoncturel peut parfois pousser le sujet à lui attribuer la cause de tous ses malheurs, masquant du coup le dommage universel et incontournable dû au manque structurel.

S'y retrouver dans la psychanalyse

À l'envers de l'idéologie victimaire de l'époque, la psychanalyse invite le sujet à interroger la part qu'il a dans les malheurs dont il se plaint. Or, si de ce fait, on accuse parfois la psychanalyse de culpabiliser le sujet, c'est parce qu'on confond la responsabilité du sujet (« y être pour quelque chose ») avec la culpabilité (« tu l'as bien cherché »). En fait, inviter le sujet à s'interroger sur sa responsabilité, c'est le contraire de le réduire à un pur objet déterminé par tel ou tel événement ou dysfonctionnement. C'est l'inviter à mobiliser les moyens dont il dispose ou ceux qu'il peut construire pour assimiler ce qui a été forclos, lorsqu'il s'agit d'un traumatisme événementiel. Dit autrement, c'est offrir à la victime d'un traumatisme, la possibilité de le subjectiver en s'y retrouvant.

Questionner la responsabilité du sujet, c'est également l'inviter à interroger son fantasme, car, comme on l'a vu, si celui-ci peut parfois éviter le traumatisme, il n'est pas toujours rassurant et agréable à vivre. Si on reprend le cas de la jeune fille dont j'ai parlé tout à l'heure, sa traversée du fantasme lui a permis de comprendre comment elle s'était constituée par rapport à l'autre. Ce qui pourrait se résumer comme ceci : pour être bien vue, elle devait se plier aux désirs et aux exigences de l'autre. D'où la certitude qui s'exprimait dans son fantasme par la phrase : « Une femme est abusée ». Néanmoins, comme l'indique le mathème lacanien du fantasme $\$ \diamond a$, le fantasme ne se réduit pas à une phrase. Lacan le précise dans la leçon du 21 juin 1967 du Séminaire XIV, *La logique du fantasme*, en disant : « [...] le fantasme n'est qu'un arrangement signifiant dont j'ai donné la formule en y couplant le petit *a* au $\$$. Cela veut dire que le fantasme a deux caractéristiques - la présence d'un objet *a*, et d'autre part, rien d'autre que ce qui engendre le sujet comme $\$$, à savoir, une phrase⁴. »

C'est en effet cette double composition du fantasme qui se fait jour lors de la traversée du fantasme. Ainsi, la jeune fille que j'ai prise comme exemple a commencé par reconnaître la phrase de son fantasme, qui la réduisait inévitablement à être une proie des prédateurs. Et elle a fini par reconnaître l'objet *a*, au-delà de cette phrase, soit ce qui faisait la singularité de son mode de jouissance : le regard, « être bien vue ». Mais le plus important, c'est que le repérage de cette jouissance scopique lui a permis de prendre son assurance sur son propre regard plutôt que sur le regard de l'autre. Le désir d'être bien vue a ainsi cédé la place au désir de bien voir. Ce passage d'objet de désir à sujet de désir implique l'assomption du manque structurel, puisque c'est ce manque qui cause le désir. Mais ce passage implique également la dé-supposition du savoir à l'analyste, puisque l'analysant s'aperçoit que seul le symptôme sait ce qu'il est. C'est ce que Lacan appelle l'identification au symptôme en fin d'analyse.

En fait, cette identification au symptôme nécessite ce que Lacan appelait la destitution subjective dans la *Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École*. Cette destitution implique que le sujet s'aperçoit de son être d'objet (objet petit *a*), au-delà du signifiant qui le représente, tout en le barrant (\$). Donc, malgré sa formulation aux accents négatifs, la destitution subjective est tout le contraire du désêtre, puisque c'est cette destitution qui fait être. En fait, s'apercevoir de son être d'objet, c'est changer d'assurance, en s'apercevant que l'assurance réelle du fantasme est due à l'objet *a*.

Ce changement d'assurance est ce qui a permis à la jeune fille de s'appuyer sur son mode de jouissance singulier, plutôt que sur l'assurance de la phrase qui ne faisait au fond qu'interpréter le désir de l'autre. Ce changement s'est traduit, entre autres, par le fait qu'elle s'est inscrite dans un cours de « beaux-arts », pour précisément « faire du beau », dit-elle. Elle est donc passée de l'objet qui se laisse faire pour être bien vue, au sujet qui fait du beau à voir. Ce qui témoigne que désormais, elle sait y faire avec la jouissance scopique qui l'identifie, et qu'elle s'en satisfait. Cette identification à ce qu'elle avait de plus singulier lui a permis également de se défaire de sa culpabilité récurrente, laquelle s'appuyait sur deux pensées contradictoires : tantôt elle trouvait qu'elle n'en faisait pas assez pour être bien vue, tantôt elle trouvait qu'elle en faisait trop, s'offrant ainsi comme la proie idéale de tout abuseur. Ceci me semble illustrer ce que dit Lacan, à savoir que le sujet ne se sent coupable que d'avoir cédé sur son désir.

Ceci nous montre également – et c'est avec ça que je vais conclure – pourquoi ça ne sert à rien de vouloir déculpabiliser les sujets, en leur montrant qu'ils n'y sont pour rien dans le malheur qui les accable. Cette jeune fille savait bien que, factuellement, elle n'y était pour rien dans le viol dont elle avait été victime. Mais ce dommage subi dans la réalité lui rappelait un dommage consenti inconsciemment aux dépens de son propre désir, et c'est ça

qui la culpabilisait.

[1](#) LACAN J., *Le Séminaire Livre XXI, Les non-dupes-errent*, inédit, [1973-1974], Leçon VIII, 19 février 1974.

[2](#) SOLER C., *L'époque des traumatismes*, Paris, Éditions nouvelles du Champ Lacanien, 2024, p.59.

[3](#) RECHTMAN R., FASSIN D., *L'empire du traumatisme*, Paris, Flammarion, 2024.

[4](#) LACAN J., *Le Séminaire Livre XIV, La logique du fantasme*, Paris, Seuil, [1966-1967], p.419.

Partagez cet article 

Facebook



Google



Twitter



Linkedin



Print